

FORMATION CONTINUE

Évaluation environnementale de site

PRÉSENTATION

Contexte

L'évaluation environnementale de site (EES) est un outil essentiel pour les institutions financières, les propriétaires de même que pour les acquéreurs de site dans le cadre de transactions immobilières, de calcul de passifs environnementaux ou d'établissement de preuve de diligence raisonnable. Les évaluateurs environnementaux de site et autres experts du domaine étant soumis à un cadre juridique, politico-administratif et normatif important, ce séminaire s'avère essentiel pour assurer un niveau de connaissances et de compétences approprié. Dans ce contexte, il permettra au personnel professionnel de l'environnement de se perfectionner dans le domaine de l'EES, et, plus précisément, d'appliquer l'ensemble du processus d'EES en considérant les règles de droit applicables aux différentes situations.

Cette formation est reconnue par l'Association québécoise de vérification environnementale (AQVE) pour une demande d'agrément.

Objectifs

- Établir une stratégie d'intervention en précisant les étapes du processus d'ÉES et identifier les parties prenantes (environ 2 heures)
- Réaliser une ÉES phase I (environ 10 heures)
- Compléter des ÉES phase II et III (environ 10 heures)
- Identifier pour une problématique, une ou plusieurs technologies disponibles au Québec et élaborer un plan de gestion des sols lors de travaux d'excavation de sols (environ 10 heures)
- Identifier les exigences légales et comprendre ses responsabilités professionnelles (environ 8 heures)

Public cible

Le séminaire s'adresse aux professionnelles et professionnels ayant une bonne expérience en environnement (environ 5 ans) et en évaluation environnementale de site (minimum 2 ans d'expérience).

DURÉE**40 heures****TARIF RÉGULIER****2 000 \$****OÙ ET QUAND****Formation à distance**

27 et 28 janvier, 3, 4, 10, 11, 17, 18, 24 et 25 février 2026

Date limite d'inscription : 21 janvier 2026

26 et 29 janvier, 2, 5, 9, 12, 16 et 19 février, 11 et 12 mars 2026

Date limite d'inscription : 22 janvier 2026

Renseignements

819 821-7571

1 866 234-9355 (sans frais)

CONTENU

Contenu

- Le processus d'évaluation environnementale de site
- Les parties prenantes
- La législation et la réglementation
- Les normes et guides en vigueur au Québec
- Le contenu des rapports de phase 1
- Les méthodes d'échantillonnage
- Les programmes d'échantillonnage
- La responsabilité professionnelle

Approche pédagogique

Cette formation, d'une durée de 40 heures, est conçue pour être suivie à distance sur une période de cinq semaines.

Lors des séances de formation, les participants, en plus de recevoir du contenu, participeront à des ateliers de travail collaboratif. Cette approche permettra aux participants d'échanger autour de cas concrets représentatifs de leur contexte professionnel.

TARIF ET HORAIRE

Tarif

| TYPES D'INSCRIPTION | PRIX |
|-----------------------|-------------|
| Inscription régulière | 2 000,00 \$ |

Note : Les prix indiqués sont pour une personne, ne comprennent pas les taxes et peuvent être modifiés sans préavis.

Politique d'annulation et d'abandon

Horaires

FORMATION À DISTANCE

27 et 28 janvier, 3, 4, 10, 11, 17, 18, 24 et 25 février 2026

- 8 h 30 à 12 h 30

FORMATION À DISTANCE

26 et 29 janvier, 2, 5, 9, 12, 16 et 19 février, 11 et 12 mars 2026

- 8 h 30 à 12 h 30

ACCRÉDITATION OU PARTENARIAT

Accréditation

Association québécoise de vérification environnementale



Cette formation est reconnue par l'Association québécoise de vérification environnementale (AQVE) pour une demande d'agrément EESA®.